

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce 11<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2016 à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, Monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Christian Grenier  
Alain Delarosbil  
Est absent: M. Hébert Huard  
Frédéric Delarosbil  
Rémi Whittom

Sont également présents Monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, Madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière ainsi que Madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

### 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### 2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

### 2016-01-01 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des 14 et 17 décembre 2015
5. Dépôt de document ou de correspondance
  - Certificat registre référendaire règlement 2015-416
  - Dépôt des déclarations pécuniaires des élus
6. Délégation de compétence à la MRC de Bonaventure – Appel d'offres APO-2016-2021 sur les matières recyclables
7. Entente - Ville de Paspébiac et Commission de construction du Québec
8. Nomination du maire suppléant
9. Mandat à Raymond Chabot Grant Thornton
10. Tarification aux services des loisirs
11. Révision du Plan d'urbanisme de la ville de Paspébiac
12. Entente – Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie
13. Rapport des conseillers
14. Adoption des comptes à payer
15. Suivi du budget
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions des citoyens au président du conseil
18. Levée de la séance

Il est proposé par Madame Gina Samson que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

**2016-01-02 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 14 ET 17 DÉCEMBRE 2015**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi des procès-verbaux des 14 et 17 décembre 2015. La lecture des procès-verbaux est exemptée puisque les conseillers ont reçu une copie il y a au moins 24 heures. Il est proposé par Monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que ces procès-verbaux soient adoptés tel qu'ils ont été rédigés.

**5- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

- Certificat du registre référendaire du 23 décembre portant sur le règlement 2015-416
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus

**2016-01-03 6- DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA MRC DE BONAVENTURE – APPEL D'OFFRES APO 2016-2021 SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES**

**CONSIDÉRANT** l'article 468.9 de la *Loi sur les cités et villes* permettant à une municipalité locale de déléguer à une MRC sa compétence sur divers objets;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet de la délégation de compétence est d'instaurer un service régionalisé d'une durée de cinq ans sur les matières recyclables afin d'uniformiser le service offert et d'optimiser le rapport qualité-prix;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objet de la délégation de compétence porte sur le tri de la cueillette des matières recyclables et que les critères justifiant le rejet d'une cueillette de matières recyclables seront identifiés et devront être connus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Christian Grenier, appuyé par Monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Paspébiac délègue sa compétence à la MRC de Bonaventure pour procéder à l'appel d'offres APO-2016-2021 d'une durée de cinq ans – Volet **sans** la « cueillette » des matières recyclables.

**2016-01-04 7- ENTENTE - VILLE DE PASPÉBIAC ET COMMISSION DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** le différend qui existe entre la Commission de construction du Québec et la ville de Paspébiac au sujet de certains travaux exécutés sur les propriétés de la Ville;

**CONSIDÉRANT QU'**une négociation a été tenue entre les parties;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente réduit les coûts qui auraient pu être imposés à la Ville;

**CONSIDÉRANT QU'**une recommandation a été transmise par les conseillers juridiques de la Ville;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Gina Samson, appuyé par Monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la direction municipale et la direction de la trésorerie d'assurer le respect de l'entente recommandée et d'autoriser Monsieur Paul-Arthur Blais, maire et Madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière de parapher les documents requis à l'entente.

**2016-01-05 8- NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la *Loi sur les cités et villes* un conseil municipal doit désigner, pour la période qu'il détermine, la nomination d'un maire suppléant;

**CONSIDÉRANT QUE** le maire suppléant exerce les pouvoirs du maire lorsque celui-ci le détermine ou lorsqu'il est empêché de remplir les devoirs de sa charge;

**CONSIDÉRANT** le tout dans le respect de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandat du maire suppléant actuel est terminé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le conseil désigne comme maire suppléant pour la durée du présent mandat en partie égale de périodes moyennes de sept mois et dans l'ordre suivant :

- Monsieur Rémi Whittom, du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 6 août 2016;
- Monsieur Christian Grenier du 7 août 2016 au 18 mars 2017;
- Monsieur Frédéric Delarosbil du 19 mars 2017 au 4 novembre 2017.

**2016-01-06 9- MANDAT À RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – PRÉPOSÉ À LA GESTION DES REVENUS**

**CONSIDÉRANT QU'**une employée du service de la trésorerie et des finances a exercé son droit de retraite;

**CONSIDÉRANT QU'**une ouverture de poste a été effectuée en décembre 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** des candidatures ont été déposées au service du greffe;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Gina Samson, appuyé par Monsieur Christian Grenier et résolu à la majorité que le conseil municipal autorise la direction générale à enclencher le processus de qualification en octroyant un mandat au groupe-conseil Raymond Chabot Grant Thornton de New Richmond, afin d'obtenir les recommandations dont l'objectif est d'embaucher le ou la candidate la plus compétente pour répondre aux exigences de l'emploi de préposé à la gestion des revenus, et ce, pour un montant maximal de 4 000 \$ avant toutes taxes applicables.

*Monsieur Alain Delarosbil ne prend part ni aux discussions ni au vote pour s'abstenir de tout conflit d'intérêts dans ce dossier.*

**2016-01-07 10- TARIFICATION AUX SERVICES DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** certains tarifs n'ont pas augmenté depuis plus de 15 ans;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Alain Delarosbil, appuyé par Monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que les tarifs suivants entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2016 :

**Aréna**

**(Taxes en sus)**

Location journée complète de l'aréna – 500 \$

Location horaire de l'aréna – 50 \$ (avant 18 h)

Location horaire de l'aréna – 100 \$ (après 18 h)

**Gymnase / palestres**

**(Taxes incluses)**

15 \$/ heure

**Monticoles / glissades**

**(Taxes incluses)**

Carte journalière – 6 \$

Carte familiale saison – 72 \$ (2 adultes et 2 enfants)

Carte individuelle – 42 \$

Carte étudiante saison – 24 \$

**2016-01-08 11- RÉVISION DU PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan d'urbanisme de la ville de Paspébiac remonte à plus de vingt-cinq ans;

**CONSIDÉRANT QU'**une première révision date de plus de six ans;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreuses réglementations et législations québécoises en matière municipale ont été adoptées depuis et exigent une actualisation de notre plan d'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate le responsable du service de l'urbanisme par le biais du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) élargi afin de réviser et de formuler les recommandations appropriées pour l'automne 2016 dans le but d'actualiser le plan d'urbanisme de la ville de Paspébiac.

**2016-01-09 12- ENTENTE – RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE EN GASPÉSIE**

**CONSIDÉRANT** le succès des Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie;

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Alain Delarosbil, appuyé par Madame Gina Samson et résolu à l'unanimité que la ville de Paspébiac s'implique pour les deux prochaines éditions ou pour la prochaine édition 2016 des Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie;

L'apport en service se définit comme suit :

- Implication financière de la ville de Paspébiac de 2 000 \$;
- Un lieu d'exposition en fonction du thème et du choix des photos;
- Des matériaux pour accrocher les photos;
- Du personnel (responsable de la culture, aides techniques pour l'accrochage et le démontage des expositions).

Il est à noter qu'il sera toujours possible pour la Ville de se retirer de l'événement si elle juge à propos, soit le 30 novembre de chaque année.

### **13- RAPPORT DES CONSEILLERS**

#### **Rapport du conseiller Christian Grenier**

##### **Sécurité publique et sécurité incendie**

- Aucune intervention du service incendie au cours du dernier mois;
- 70 % des résidences sur le territoire de la ville, soit environ 350 résidences, ont été visitées quant à la présence et aux installations d'avertisseurs de fumée;
- Cette prévention effectuée depuis 3 ans auprès des contribuables semble porter fruit, les appels d'urgence pour les feux sont moins fréquents;
- Très calme au niveau des accidents de la route durant les dernières semaines;
- Une nouvelle rencontre du comité intermunicipal du service incendie aura lieu la semaine prochaine;
- Monsieur Grenier a assisté à la table préparatoire de la semaine dernière en vue du présent conseil de ville;
- Monsieur Grenier avec la collaboration du conseiller Monsieur Rémi Whittom, tiennent à souligner le travail exceptionnel du comité organisateur du tournoi de hockey loisir-adulte qui s'est déroulé du 4 au 10 janvier dernier. L'excellence du comité de bénévoles sous la gouverne de Monsieur Dave Huard fait de ce tournoi depuis déjà 8 ans, un rendez-vous incontournable pour bien pas moins de 30 équipes qui y participent chaque année. Une mention spéciale à Madame Julie Labourdette qui n'est pas en reste dans cette organisation. Félicitations pour votre travail et merci de faire refléter la ville de Paspébiac sur le plan hockey à cette période de l'année !

#### **Rapport du conseiller Alain Delarosbil**

- Une réunion concernant le camping municipal et le centre de plein air Les Monticoles est prévue la semaine prochaine;
- Monsieur Delarosbil a accepté de faire partie du comité des nouveaux arrivants qui aura pour objectifs de trouver des incitatifs afin d'attirer et d'accueillir de nouveaux arrivants;
- Souligne l'effort du comité organisateur du tournoi de hockey loisir-adulte qui commence de midi et se termine à 2 h du matin en ce début du mois de janvier;
- Monsieur Delarosbil a participé à toutes les rencontres du conseil de ville.

#### **Rapport de la conseillère Gina Samson**

- Comme ses collègues conseillers, j'ai assisté aux séances régulières, extraordinaires et de travail du conseil pour le dernier mois;
- Pour ce qui est de la Maison des jeunes, Madame Samson indique qu'ils sont toujours preneurs pour de la peinture ou du mobilier pour le futur emplacement et qu'ils apprécient ce qu'ils ont déjà reçu de la population;
- Le jeudi 17 décembre, un protocole d'entente est intervenu concernant le renouvellement du contrat de travail des cadres de la Ville. Ces contrats sont toujours négociés suite au renouvellement de la convention collective des employés syndiqués puisque la plupart des clauses y sont identiques;

- Une rencontre du comité d'orientation du Centre culturel a eu lieu le 5 janvier dernier où l'étude de la rentabilité et du développement possible du Centre culturel y sont discutés. La prochaine rencontre est prévue d'ici la fin du mois de janvier;
- Madame Samson fait partie du nouveau comité qui agira dans les prochaines semaines, visant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans la ville;
- Les gens sont invités à lui faire part de leurs questionnements ou, encore mieux, de leurs bonnes idées concernant l'un ou l'autre de ses dossiers.

#### **Le mot du maire**

- Le conseil de ville est toujours en innovation comme avec la création du comité des nouveaux arrivants composé de la conseillère Madame Gina Samson ainsi que des conseillers messieurs Alain Delarosbil, Hébert Huard et présidé par le conseiller Monsieur Frédéric Delarosbil. Il faudra être proactif dans ce dossier;
- La cimenterie a engagé beaucoup de gens et après la construction de l'usine, il y aura une stabilité de ces employés. Ces personnes doivent avoir la possibilité de rester dans notre ville;
- Monsieur le maire souhaite une belle année à tous et rappelle aux citoyens que le conseil de ville est dévoué et met beaucoup d'énergie à la tâche en ce début d'année 2016.

#### **2016-01-10 14- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de décembre 2015 au montant de cent cinquante-neuf mille six cent trente-neuf (159 639,00 \$) soient approuvés pour paiement.

#### **2016-01-11 15- SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par Monsieur Alain Delarosbil et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 31 décembre 2015 soit adopté.

#### **16- AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est apportée.

#### **17- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL**

Monsieur le maire, président de la séance, répond aux questions des citoyens entre 19 h 35 et 19 h 40.

#### **2016-01-12 18- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Christian Grenier que la séance soit levée. Il est 19 h 40.